

Madame la Présidente,

- Alors que la COP 26 s'est achevée ce 12 novembre, il est à redouter à nouveau que les bonnes intentions restent à l'état d'intentions...Et la France, même si elle se vante (en la personne d'Emmanuel Macron) de n'être responsable que de 1% des émissions de gaz à effet de serre, participe par sa politique à l'irresponsabilité des dirigeants politiques des pays les plus riches. C'est aussi le cas dans nos administrations y compris à la DGFIP où les préoccupations écologiques se limitent uniquement à des incantations et des renvois aux actions individuelles... C'est ainsi que nous sommes encouragés à «éteindre la lumière en sortant de notre bureau» ou encore «à préserver le papier quand nous privilégions le numérique». Mais dans le même temps, la DGFIP prône la dématérialisation, le tout numérique à outrance qui émet autant de CO2 que l'aviation mondiale, qui produit des tonnes de déchets, ravage paysages et populations dans les pays les plus pauvres. Quant à la lumière, la DGFIP installe-t-elle des éclairages moins énergivores, des modes de chauffages moins polluants, isole-t-elle les immeubles? Bref, il ne suffit pas d'avoir un joli logo vert, de se dire écoresponsables, de proposer des semaines du développement durable... pour mener une véritable politique écologique. Le changement ne pourra s'opérer que s'il est construit et partagé par toutes et tous. Pour Solidaires finances Publiques, le monde de demain se construit sur des valeurs de justice fiscale, de justice sociale et de justice environnementale.

- La période est aussi marquée par la problématique du pouvoir d'achat pour une majorité de la population. Cette question est devenue tellement centrale que le gouvernement dans sa grande générosité, et à quelques mois des élections présidentielles, versera entre décembre 2021 et février 2022 une indemnité dite inflation de 100 euros à toutes celles et tous ceux ayant perçu moins de 26000 euros bruts entre le 1er janvier et le 31 octobre 2021. Cette indemnité sera perçue par un certain nombre de collègues de la DGFIP, nombreuses et nombreux à vivre (voire à survivre) avec moins de 2000 euros nets par mois. Dans le même temps, côté Fonction publique, le gouvernement ouvre une conférence salariale avec un certain nombre de groupes de travail. Solidaires n'espérait pas grand-chose de cette conférence et, il faut le dire Mme de Monchalain nous a largement conforté dans ce sentiment. En effet, à l'ouverture des discussions, l'objectif est clairement défini, il s'agit je cite : «d'une réflexion d'ensemble déconnectée de toute perspective immédiate de mise en œuvre». Bref, une fois encore, la situation des fonctionnaires comme celle des salariés du privé et des retraités ne semble pas vraiment préoccuper ce gouvernement! À la DGFIP, même si nous avons obtenu une prime suite à l'accord collectif signé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives, nous sommes encore bien loin du compte pour améliorer de façon pérenne le pouvoir d'achat des collègues. Solidaires Finances Publiques, tant au niveau local que national, continuera à se mobiliser pour que les agents obtiennent une véritable revalorisation salariale !

- S'agissant de l'évasion fiscale et de la fraude fiscale internationale, depuis quelques années, les scandales se succèdent : Cahuzac, Swissleaks, Luxleaks, Panama Papers, et aujourd'hui Pandora Papers. Dans un article du 12 novembre, intitulé « Evasion Fiscale : révélations sur la diplomatie noire de l'Union européenne », Mediapart note que les échanges entre les États dévoilent un manque de volonté patent, notamment côté français, ce qui conduit à un dramatique échec. Certes, la France a étendu certaines obligations en matière financière. De nouveaux éléments

d'organisation ont été mis en place à l'instar de la possibilité de réaliser des enquêtes judiciaires des finances par des services spécialisés SEJF et BNRDF. Mais, dans la réalité, il y a un très gros écart entre l'affichage et la réalité des moyens. Les structures mises en place sont insuffisamment dotées de moyens tant humains que juridiques pour faire face à une fraude qui ne cesse de se réinventer et de se complexifier. Dans un tel contexte, l'impact du projet de loi pour la confiance dans l'institution judiciaire sur la lutte contre la fraude et la délinquance financière et économique pose problème. En effet, élargir le secret professionnel des avocats à ses activités de conseil et limiter la durée des enquêtes préliminaires à deux ans ne vont certainement pas dans le bon sens et vont d'ailleurs à l'encontre des politiques de l'OCDE et des directives européennes de lutte contre la fraude et le blanchiment de capitaux.

Avec l'adoption de telles dispositions, la France pourrait devenir un paradis fiscal pour ceux qui auront les moyens de s'offrir les services d'un avocat d'affaires.

Dans son rapport d'activité 2020, la DGFIP peut continuer d'affirmer que la lutte contre la fraude, la vraie, est une priorité absolue...Les résultats sont inquiétants et ne décollent pas.

Le contexte sanitaire contraignant qui bouleverse l'exercice de nos missions, la Loi Essoc, et maintenant la Loi pour la confiance en l'autorité judiciaire sont autant d'éléments qui permettent de penser que loin d'avoir le vent en poupe, le contrôle fiscal n'en finit pas d'être attaqué et menacé.

S'il est maintenant définitivement acté que la mission CF n'est plus sanctuarisée ni même prioritaire, il est à noter qu'elle ne bénéficie plus d'orientations claires et précises.

La dernière note sur la reprise de la mission après le confinement remonte maintenant à mai 2020. Depuis plus rien...ce silence de la DG en dit certainement long et montre que ses préoccupations sont ailleurs (certainement à déconstruire la maison DGFIP).

Dans ce contexte, est inquiétante l'appauvrissement du CFE au profit du CSP, des procédures courtes et des régularisations. Et dans une logique du tout recouvrement, le contrôle patrimonial est désormais mis en avant.

Quel sera l'impact de la création des pôles nationaux de CSP tant pour les professionnels que pour les particuliers sur les directions spécialisées de contrôle ?

Quelles informations détenez-vous sur l'avenir de la mission CF ?

Nul doute que vous nous affirmerez encore que tout va bien et que la mission CF doit évoluer et s'adapter...Mais la question est de savoir justement vers quoi elle évolue, avec quels moyens, avec qui et comment ?

Les agents de la Dircofi Nord méritent un discours de vérité et attendent de leur directrice des explications claires et précises.

L'année 2021, malgré une crise sanitaire toujours présente, a certes été difficile mais a aussi connu de grands changements sur fond de défiance envers les agents : des objectifs en hausse, des exigences supplémentaires (CSP d'appropriation, programmation, justifications croissantes, reporting constant), politique des AFR et 3953...

Quels sont aujourd'hui les premiers résultats de cette politique ? Les agents, quant à eux, se sont sentis malmenés, victimes de suspicion et ont ressenti de l'agression à leur égard.

Solidaires finances Publiques n'a cessé de dénoncer un pilotage brutal faisant du binôme chef-vérificateur une cible, n'a cessé de vous alerter sur la détresse et la démotivation des agents.

Aujourd'hui nous allons évoquer dans ce CTL le DUERP et le PAP...nous avons bien noté votre « auto-satisfaction sur la légère augmentation des RPS ».

Mais comment se satisfaire d'un taux aussi élevé ?

Solidaires Finances Publiques osera écrire et décrire l'insuffisance des réponses apportées, et surtout dénoncera toujours avec force le manque d'ambition affiché dans la lutte contre les RPS.

C'est quand même bien plus facile de fixer des objectifs irréalistes, un cadencement infernal, de rechercher la responsabilité des vérificateurs, ou encore de déménager un service dans des locaux déjà trop exigus !

S'agissant de la nouvelle organisation du PIP, les documents présentés manquent de clarté quant au statut dudit service et de ses agents. Pour faire court : allez vous nous annoncer la création d'un nouveau service de direction à la DIRCOFI-NORD ?

S'agissant des travaux immobiliers à venir pour SOISSONS, ALENCON, ROUEN et VALENCIENNES, les élus Solidaires Finances Publiques seront attentifs aux mesures d'accompagnement que vous envisagez.